



**CONCOURS SKIBEC ALPIN  
« AIDONS NOS ATHLÈTES À TRIOMPHER » 2018-2019**

**Règlements de participation**

- Pour participer au concours, vous devez avoir acheté un abonnement de saison de ski alpin au Mont-Sainte-Anne ou à la Station touristique Stoneham et avoir accepté le versement de la contribution à l'élite, soit de 10 \$ pour un abonnement individuel ou de 20 \$ pour un abonnement familial.
- Pour participer, visitez le [www.skibecalpin.ca](http://www.skibecalpin.ca) et remplissez le formulaire de participation électronique. Cliquez sur l'icône « soumettre » afin de transmettre votre formulaire de participation au plus tard le 28 février 2019 à 23 h et vous obtiendrez automatiquement une inscription au concours. Une seule participation par abonnement individuel ou familial est admissible. Les participants au concours doivent être âgés de 18 ans ou plus au moment du tirage.
- Sont exclus du concours les employés et les membres du conseil d'administration de Skibec Alpin inc., tout autre intervenant directement relié à la tenue de ce concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate [père, mère, frères, sœurs, enfants], leur conjoint légal ou de fait, et toutes les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés.
- Le tirage se fera parmi toutes les personnes inscrites; il n'y a qu'un seul prix, soit le remboursement du prix d'achat de l'abonnement de saison de ski alpin individuel ou familial selon le type d'abonnement acheté et inscrit sur la facture du gagnant;
- Le tirage aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2019 au local de Skibec Alpin à 10 h. Skibec Alpin entrera en contact avec le gagnant selon les coordonnées inscrites sur la fiche d'inscription. Le nom du gagnant sera affiché sur le site [www.skibecalpin.ca](http://www.skibecalpin.ca) ainsi que sur une infolettre destinée aux abonnés du Mont-Sainte-Anne. Skibec Alpin remboursera la somme inscrite sur la facture, moins le versement individuel ou familial selon le cas.
- AUCUN achat requis. Si vous désirez participer sans achat, vous devez écrire une lettre originale d'au moins cinquante mots, entièrement à la main, expliquant pourquoi vous aimeriez acheter un abonnement de saison de ski alpin. Faites parvenir votre lettre, accompagnée de votre nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel à Concours « Remboursement d'un abonnement de saison de ski alpin » à SKIBEC ALPIN, 7271, rue Jeanne-Sauvé, Québec, Québec, G1H 5S9. Nous devons avoir reçu votre lettre au plus tard le 28 février 2018 à 23 h sous peine de nullité. Sur réception de votre lettre, vous serez automatiquement inscrit au concours et admissible au tirage.
- Dans l'éventualité où la personne sélectionnée n'ait pas d'abonnement de saison, un abonnement de saison individuel lui sera offert.

---

Doris Marcoux  
Mont-Sainte-Anne  
2000, boul. du Beau-Pré  
Beaupré (QC) G0A 1E0

---

Marie-Andrée Simard  
Skibec Alpin  
7271, rue Jeanne-Sauvé  
Québec (QC) G1H 5S9

